



Eneo, l'opérateur majeur du secteur de l'électricité au Cameroun réclame plus d'un million FCFA à la famille Fotso Victor comme factures impayées.

L'information a été redue publique à travers une mise en demeure au défunt richissime homme d'affaires, réclamant le paiement d'une facture d'électricité qui s'élève à 1 million 308 530 Fcfa.

En réaction, Christelle Nadia Fotso, a adressé une correspondance au DG d'Eneo, condamnant le fait que l'entreprise s'en prenne à sa famille après avoir, dit-elle, volé Victor Fotso pendant de nombreuses années.

L'avocate inscrite au barreau de Washington invite par ailleurs Eneo à déduire des créances de Victor Fotso (auprès d'Eneo) les consommations impayées d'électricité anciennes et futures de la résidence de Bandjoun le temps que sa succession soit enfin réglée.

Voici la correspondance intégrale de Nadia Fotso

Monsieur le Directeur Général d'Eneo, Monsieur Eric Mansuy

Je vous écris au sujet de la mise en demeure adressée le 24 février par Eneo de la région de

l'Ouest-Nord-Ouest à la Résidence Fotso de Mbouo tout en l'associant à Safca, une société anonyme dont les actionnaires et les dirigeants ont un problème de légitimité que la justice devra adresser. Rendre ce courrier public est indispensable afin que la mémoire de Victor Fotso cesse d'être salie par une bande organisée dont font partie certains de vos employés. Elle défait minutieusement ce qu'a construit mon père en parasitant une succession morte née. Je vous interpelle, Monsieur le Directeur Général, non pas en tant que représentante de la famille Fotso mais en tant qu'avocate qui défend l'honneur d'un homme qui n'est toujours pas enterré au sens bamiléké du terme et qui a été trahi par l'état qu'il a servi.

Le contexte étant aussi déterminant que la loi, il est essentiel de rappeler que votre courrier ne peut avoir d'autre destinataire que l'administrateur séquestre désignée par la justice camerounaise après avoir conclu que le testament de Victor Fotso validé par certaines autorités locales était un faux. Il y a donc trop des questions essentielles autour d'une succession parasitée par les pouvoirs publics et une justice impuissante sans volonté politique forte. Elles sont et continueront d'être au centre de procédures au Cameroun et ailleurs. Au vu de tout ceci, la mise en demeure d'Eneo, une société dont les agissements avec mon père ont été frauduleux et dont un des principaux actionnaires a des partis pris est injustifiée et injustifiable.

Toutefois, il n'est nullement question de faire appel à votre compassion mais simplement de rappeler des faits avérés et le droit qui rendent la conduite de l'entreprise que vous dirigez autant indécente qu'illégale. Pendant des décennies Eneo a surfacturé Victor Fotso pour les dépenses énergétiques de son patrimoine immobilier. Cette surfacturation volontaire a été estimée par vos propres services à plus de 3 milliards de francs CFA. Patriote, mon père avait entamé une médiation afin d'éviter d'embarrasser et de fragiliser l'état du Cameroun. Il avait d'abord mandaté celle qui s'est auto-désignée administratrice principale des biens et son avocat député du parti présidentiel. Puis réalisant puisqu'ils défendaient d'autres intérêts que les siens, il les avait dessaisis de ce dossier. Cependant tout montre que des employés de votre société ont tout de même conclu un accord financier avec ces derniers. Cela est confirmé par l'incapacité de votre service juridique à faire preuve de transparence tout en permettant une mise en demeure qu'il sait problématique.

Oui, Monsieur Mansuy, il n'y a d'autre mot que l'indécence pour qualifier le fait que votre entreprise s'en prenne à une famille après avoir volé son Chef pendant de nombreuses années pour ensuite, comme tant d'autres, s'accorder avec ses njitapeurs.

Il fallait bien qu'une avocate vous dise tout ceci publiquement afin de vous forcer à enquêter, la contredire puis à réparer les préjudices moraux et financiers qui sont énormes. Je ne crains guère de confrontation ou de procès. Mieux, j'invite Eneo et ceux que j'accuse à me répondre voire à aller plus loin en m'attaquant en justice. Lorsque vous aurez la confirmation de ce que j'affirme sans mettre de gants, je vous prie de débiter de ce que vous devez à Victor Fotso les consommations impayées d'électricité anciennes et futures de sa résidence de Bandjoun le temps que sa succession soit enfin réglée. Je vous demande également de vous joindre à toute démarche visant à sanctionner les responsables de cet imbroglio qui n'est qu'une autre forme de njitapage.

Monsieur Mansuy, je terminerai en vous parlant de Victor Fotso dont le deuxième anniversaire du décès approche. Il est mort de la pire des manières pour un Patriarche : seul, loin de son

pays et des siens ne pouvant plus qu'accepter la monstruosité de sa propre chair. Même en soins intensifs et en phase terminale, il a été extorqué sans pitié par un cercle nucléaire soutenu par les pouvoirs publics qui ont validé cette prédation. Cette histoire n'est pas qu'une tragédie personnelle et une affaire privée. Elle est une épopée africaine qui est un scandale d'état. Votre responsabilité n'est pas d'y prendre part mais de faire respecter la loi au nom de l'Histoire.

*Salutations camerounaises,
Christelle Nadia Fotso*